

Le 16 septembre 2005.

218

P NP

DM106

Bape,
A la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec
GIR 6A6

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Objet : Opposition au tronçon Jean Leman

Bonjour messieurs les commissaires

Je m'oppose à la réalisation du tronçon Jean-Leman prévu pour relier une autoroute plus au sud dans les terres agricoles car l'ensemble de ces tronçons autoroutiers ne seront d'aucune utilité pour les résidants.

En effet, cette autoroute n'aura aucun accès (sauf aux extrémités Est et Ouest) donc pas question pour les résidants du noyau central de Ste-Catherine, Delson, St-Constant de faire un détour jusqu'aux extrémités pour aller emprunter la 30 dans le but de se sauver de la congestion de la route 132.

De plus, avec le tracé en zone agricole, vous prévoyez transformer la route 132 en boulevard urbain. Comment se fait-il que le MTQ est contre l'idée d'un boulevard urbain pour la rue Notre-Dame, affirmant via les journaux, que ce type d'aménagement routier n'assure pas la fluidité de la circulation. Autrement dit, c'est souvent "jammé"

Regardez les autres boulevards urbains, tel que le boulevard Taschereau, la congestion est monnaie courante. Donc votre autoroute en zone agricole ne sera pas la solution pour décongestionner la 132 pas plus que votre boulevard urbain.

Finalement, selon les statistiques du MTQ, la grande majorité des camions qui circulent sur la route 132 présentement le font par obligations de livraison dans les postes d'essence, les magasins à grande surface.

En faisant la 30 dans l'axe de la 132, vous offrez la possibilité à ces camions d'utiliser une voie rapide aussitôt leur livraison terminée. Six accès étaient prévus dans le projet de la 30 sur la 132. Voilà un excellent moyen pour soulager la 132, pour faciliter les déplacements rapides et sécuritaires des citoyens vers leur travail. De plus, vous n'auriez pas besoin du tronçon Jean-Leman.

Donc, pas question pour moi d'être en faveur de la réalisation du tronçon Jean-Leman.

Merci de votre attention.

Martine Paquet